



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ARIÈGE

Service Territoires,
Environnement,
Diversification

REÇU LE :

29 NOV. 2017

PREFECTURE FOIX

V6 Rln

Madame la Préfète de l'Ariège
PREFECTURE
Direction de la coordination interministérielle et de
l'appui territorial
2 rue de la Préfecture – Préfet Erignac
B.P. 40087
09007 FOIX CEDEX

A l'attention de Madame Pasquier de Franclieu

N/Réf.
BR/MNS n° 62 – E.557

Foix, le 22 novembre 2017

Contact
M. Benoît RIOLS

Tél. 05 61 02 14 45
Fax. 05 61 02 14 46
territoires@ariego.chambagri.fr

Objet - Avis : dossier d'enquête préalable à la DUP et enquête parcellaire relatif à l'aménagement du carrefour giratoire entre la RD.11 et la RD.29 (commune de PAMIERS)

Lettre recommandée avec A.R.

Madame la Préfète,

Vous avez notifié à la Chambre d'agriculture de l'Ariège, pour avis, le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) cité en objet.

Après analyse dudit dossier par mes services, il semble que le projet n'impacte que 267 m² de foncier agricole sans enjeu notable.

A ce titre, la Chambre d'agriculture de l'Ariège émet un avis FAVORABLE à la Déclaration d'Utilité Publique portant sur la création du carrefour giratoire entre la RD11 et la RD29 (commune de PAMIERS).

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de ma considération distinguée.

Siège Social

32 av. du Général de Gaulle
09000 FOIX
Tél : 05 61 02 14 00
Fax : 05 61 02 14 30
accueil@ariego.chambagri.fr

Antennes

Cantegril
09100 VILLENEUVE DU PAREAGE
villeneuve@ariego.chambagri.fr

5 rue Trinqué
09200 SAINT GIRONS
stgirons@ariego.chambagri.fr

Le Président
de la Chambre d'agriculture de l'Ariège,

François TOULIS.